



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**LE SOUTIEN DES AGENCES FÉDÉRALES DE
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL AUX
ENTREPRISES, AUX SECTEURS, AUX
PARTICULIERS ET AUX COLLECTIVITÉS :
RÉSUMÉ DES TÉMOIGNAGES**

**Rapport du Comité permanent
des finances**

**Le président
L'hon. Wayne Easter**

JUIN 2017

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

**LE SOUTIEN DES AGENCES FÉDÉRALES DE
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL AUX
ENTREPRISES, AUX SECTEURS, AUX
PARTICULIERS ET AUX COLLECTIVITÉS :
RÉSUMÉ DES TÉMOIGNAGES**

**Rapport du Comité permanent
des finances**

**Le président
L'hon. Wayne Easter**

JUIN 2017

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

PRÉSIDENT

L'hon. Wayne Easter

VICE-PRÉSIDENTS

Ron Liepert

Pierre-Luc Dusseault

MEMBRES

Dan Albas

Gérard Deltell

Greg Fergus

Raj Grewal

Jennifer O'Connell

Robert-Falcon Ouellette

Francesco Sorbara

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Ziad Aboultaif

Charlie Angus

Niki Ashton

Guy Caron

Stéphane Lauzon

Steven MacKinnon

John Nater

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Suzie Cadieux

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Dylan Gowans, analyste

Florian Richard, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

a l'honneur de présenter son

DIX-HUITIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité après examen de propositions relatives à la politique budgétaire du gouvernement, a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
AGENCES FÉDÉRALES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	1
A. Structures et rôles	1
B. Budgets et programmes.....	3
C. Rendement	5
LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES	6
A. Accès au capital	7
B. Commerce international	7
C. Recherche, développement, innovation et commercialisation	9
D. Diversification.....	10
LE SOUTIEN AUX SECTEURS PARTICULIERS	12
A. Services	12
B. Fabrication	13
C. Ressources	13
D. Science et technologie	15
LE SOUTIEN À DES COLLECTIVITÉS ET À DES GROUPES PARTICULIERS	17
A. Peuples autochtones.....	17
B. Travailleurs.....	19
C. Infrastructure de connectivité et autre	21
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS.....	23
PROCÈS-VERBAUX.....	25

INTRODUCTION

Lors de ses consultations prébudgétaires tenues à l'automne 2016, plus précisément les 20, 21 et 22 septembre, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a rencontré des représentants des bureaux régionaux des six agences fédérales de développement régional : l'[Agence de promotion économique du Canada atlantique](#) (APECA); l'[Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec](#) (DEC); l'[Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario](#) (FedDev Ontario); l'[Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario](#) (FedNor); [Diversification de l'économie de l'Ouest Canada](#) (DEO); l'[Agence canadienne de développement économique du Nord](#) (CanNor).

Le présent rapport résume les exposés qu'ont présentés ces représentants au Comité et met tout particulièrement l'accent sur les structures et les rôles des agences fédérales de développement régional, leurs budgets et leurs programmes, ainsi que leur rendement. Il décrit aussi les façons dont ces agences soutiennent les entreprises, ainsi que certains secteurs, particuliers et collectivités au Canada.

AGENCES FÉDÉRALES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Les représentants des agences fédérales de développement régional ont parlé au Comité de certains aspects de leur structure, de leurs budgets, de leurs programmes et de leur rendement, ainsi que de ceux des entreprises qu'elles soutiennent.

A. Structures et rôles

En ce qui concerne les changements apportés à la structure de l'APECA pour qu'elle mette en œuvre les programmes jugés importants par le gouvernement fédéral, plutôt que les programmes de développement économique fondés sur les besoins des régions, l'[APECA – Nouvelle-Écosse](#), l'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#), l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) et l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) ont indiqué que leurs employés n'avaient pas exprimé de préoccupations quant à la nouvelle structure centralisée de l'APECA. L'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a soutenu que les intervenants avaient eu l'occasion de discuter avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, et que celui-ci avait largement adopté les recommandations de l'APECA. L'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#) a fait savoir que la nouvelle structure semblait avoir amélioré la capacité de l'APECA d'engager le dialogue avec les autres agences fédérales de développement régional pour en fin de compte renforcer leur coordination et améliorer les services à la clientèle. L'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a insisté sur le fait qu'au titre de cette nouvelle structure, l'APECA est plus en phase avec les priorités d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada; ainsi, elle peut acquérir une meilleure compréhension de ces priorités.

[DEC](#) s'est prononcée sur la fermeture des centres locaux de développement, expliquant qu'elle a réussi à en gérer les répercussions et qu'elle axe son action sur la diversification dans les collectivités touchées. [Elle](#) a ajouté que la réduction du nombre d'agences accordant des fonds à un projet simplifierait le processus de financement, mais

qu'il faudrait, pour ce faire, des partenaires qui auraient les compétences et les mandats requis.

En ce qui concerne leurs rôles dans le soutien aux économies des régions où elles œuvrent, l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#), [CanNor](#), [DEC](#) et [FedDev Ontario](#) ont mentionné qu'elles avaient pour objectif commun de renforcer et de développer les économies des provinces et des territoires canadiens, et d'en favoriser la croissance économique. [DEO – Alberta](#), [DEO – Manitoba](#) et [DEO – Colombie-Britannique](#) ont dit que DEO compte quatre priorités en matière de programmation : l'innovation; le commerce et l'investissement; la croissance économique des Autochtones; l'approvisionnement en matière de défense.

L'[APECA – Nouveau-Brunswick](#), l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#), l'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) et l'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#) ont fait savoir qu'elles soutiennent les entreprises novatrices, représentent les intérêts du Canada atlantique dans le cadre de l'élaboration des politiques fédérales et favorisent la croissance économique par l'amélioration de l'infrastructure, de la productivité et de l'expansion internationale des affaires. [DEC](#) a insisté sur le fait qu'elle visait à aider les entreprises du Québec à prospérer, à innover et à exporter afin qu'elles créent des emplois de qualité dans la province.

Selon [FedDev Ontario](#), son rôle consiste à renforcer la capacité du Sud e l'Ontario en matière d'innovation, d'entrepreneuriat et de collaboration, ainsi qu'à y promouvoir le développement d'une économie diversifiée. [Elle](#) remplit son mandat en fournissant des fonds et des services aux entreprises, en mettant en œuvre des programmes fédéraux, en regroupant les principaux intervenants et en agissant à titre de championne pour le Sud de l'Ontario. [FedNor](#) a pour sa part indiqué qu'elle visait à créer des emplois, à promouvoir la croissance et à renforcer l'économie du Nord de l'Ontario en réalisant des programmes dans trois domaines : le développement économique communautaire; la croissance et la compétitivité des entreprises; l'innovation.

[CanNor](#) a dit qu'elle aidait les collectivités nordiques du Canada à tirer profit des possibilités économiques et à développer les principaux secteurs économiques. [Elle](#) a aussi laissé entendre qu'elle s'attaquait aux obstacles à la croissance économique à ce qu'elle a qualifié de niveau de base : infrastructure des routes et des communications; renforcement des capacités; perfectionnement des compétences.

[FedNor](#) et [DEO – Colombie-Britannique](#) ont souligné l'importance de collaborer et de coopérer avec tous les ordres de gouvernement et partenaires des Premières Nations afin de répondre aux besoins des régions dans lesquelles ils œuvrent, et [DEO – Colombie-Britannique](#) a indiqué qu'il pourrait redoubler d'efforts pour veiller à ce que ses activités soient complémentaires à celles de la province de la Colombie-Britannique. L'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a souligné que les agences fédérales de développement régional échangent des pratiques exemplaires et communiquent les unes avec les autres, même si chaque agence est chargée de promouvoir les intérêts des économies de sa région et de les renforcer.

B. Budgets et programmes

Au sujet des budgets des agences fédérales de développement régional, l'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a expliqué que le financement qu'elle fournissait à un projet en particulier ne représentait souvent qu'une partie du financement requis; c'est pourquoi les entreprises se procurent des fonds d'autres sources ou versent le reste du capital. L'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a fait observer que près d'un tiers de son budget principal sert au développement communautaire, les deux tiers restants étant alloués aux entreprises. L'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a dit que son budget a été assez constant au cours des dernières années et que, selon l'année, de 15 à 20 % du total de celui-ci est dirigé vers les entreprises en démarrage.

[FedDev Ontario](#) a mentionné qu'elle espérait affecter son budget central en totalité; d'ailleurs, 65 % de celui-ci a été engagé avant le 1^{er} janvier 2016. [FedNor](#) a souligné qu'elle verse près de 75 % de son budget à des projets pluriannuels, 25 % étant réservé chaque année à de nouveaux demandeurs. De son côté, [CanNor](#) a souligné que près de 50 % de son budget est réservé à des projets pluriannuels.

En ce qui concerne les fluctuations budgétaires, l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a fait observer que certains programmes ont récemment été mis en œuvre, mais qu'ils sont temporaires et arriveront à échéance en 2017 ou en 2018. [DEC](#) a souligné que le budget triennal de ses sociétés d'aide au développement des collectivités n'a pas changé, mais qu'elle a, ainsi que ses sociétés, établi un fonds conjoint de trois ans dans le cadre duquel 1 million, 1,5 million et 2 millions de dollars seront utilisés au cours de la première, de la deuxième et de la troisième année respectivement. [FedDev Ontario](#) a rappelé qu'elle avait été créée plus récemment que les autres agences fédérales de développement régional, dont les budgets sont continuellement rajustés. Selon [elle](#), les fluctuations de son budget sont dues aux changements d'orientation de ses programmes.

L'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a dit que du financement temporaire a été annoncé dans le budget fédéral de 2014 pour les agences fédérales de développement régional afin de les aider à traiter les demandes et à financer des projets sur la remise en état et l'amélioration de l'infrastructure communautaire un peu partout au Canada.

Outre les discussions portant sur leurs budgets, les agences fédérales de développement régional ont fait état de leurs programmes régionaux, dont il est question dans le tableau 1.

Tableau 1 – Certains programmes des agences fédérales de développement régional

Agence	Programme
Agence de promotion économique du Canada atlantique	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de développement des entreprises de l'APECA - Fonds d'innovation de l'Atlantique - Fonds des collectivités innovatrices
Agence canadienne de développement économique du Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Projet sur l'apprentissage et le perfectionnement des Inuits - Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord - Initiative sur les partenariats stratégiques - Initiative de développement économique - Programme d'opportunités économiques pour les Autochtones du Nord - Bureau de gestion des projets nordiques - Programme d'éducation de base des adultes du Nord - Centre nordique d'innovation minière
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de développement économique du Québec
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	<ul style="list-style-type: none"> - Investir dans l'innovation des entreprises - Investir dans la croissance et la productivité des entreprises - Investir dans les partenariats de commercialisation - Investir dans la diversification régionale - Fonds de fabrication de pointe - Initiative de développement économique - Programme de développement de l'Est de l'Ontario
Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de développement du Nord de l'Ontario
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	<ul style="list-style-type: none"> - Initiative d'innovation dans l'Ouest - Programme de diversification de l'économie de l'Ouest - Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien - Initiative de développement économique - Organisations francophones à vocation économique

Sources : Tableau préparé à l'aide de renseignements provenant de : [Agence de promotion économique du Canada atlantique](#); [Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec](#); [Agence canadienne de développement économique du Nord](#); [Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario](#); [Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario](#); [Diversification de l'économie de l'Ouest Canada](#).

[DEO – Alberta](#), [DEO – Colombie-Britannique](#), [DEO – Manitoba](#), [DEO – Saskatchewan](#), [DEC](#) et [FedDev Ontario](#) ont expliqué qu'ils versent des fonds à leurs programmes régionaux de développement des collectivités, qui offrent des services aux entreprises – prêts aux petites entreprises, outils et formation – et aux résidents ruraux désireux de démarrer, de développer ou de vendre une entreprise.

L'[APECA – Nouveau-Brunswick](#), l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#), [DEC](#), [FedDev Ontario](#), [DEO – Alberta](#), [DEO – Colombie-Britannique](#), [DEO – Manitoba](#), [DEO – Saskatchewan](#) et [CanNor](#) ont indiqué qu'ils mettent en œuvre le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150, qui s'inscrit dans les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération.

L'[APECA – Nouvelle-Écosse](#), l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#), l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) et l'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#) ont exprimé leur appui aux priorités énoncées dans la Stratégie de croissance pour l'Atlantique et ont fait état des cinq priorités établies par les premiers ministres de l'Atlantique, qui sont au cœur des programmes de l'APECA : main-d'œuvre qualifiée et immigration; croissance écologique et changements climatiques; commerce et investissement; innovation; infrastructure.

Le Programme de développement économique du Québec permet à [DEC](#) de favoriser le développement des entreprises et de soutenir l'entrepreneuriat pour le démarrage et la commercialisation d'entreprises, de regrouper les intervenants locaux et de promouvoir les atouts régionaux en vue d'appuyer le développement économique. En outre, il cible les collectivités ayant de la difficulté à diversifier leur économie. [DEC](#) a accordé plus de 1 milliard de dollars en subventions et contributions depuis la création du programme en 2012.

[CanNor](#) a indiqué que ses programmes, en particulier le Programme d'éducation de base des adultes du Nord, sont principalement mis en œuvre dans les langues autochtones, mais aussi en anglais. [Elle](#) a décrit l'une de ses initiatives comme étant unique parmi les agences fédérales de développement régional : le Bureau de gestion des projets nordiques, qui favorise l'efficacité et la transparence des processus d'évaluation environnementale dans le Nord du Canada. [Elle](#) a aussi indiqué que l'initiative Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord, un programme cyclique renouvelé tous les deux ans, arrive à échéance.

C. Rendement

En ce qui concerne le rendement du capital investi, l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#), l'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) et [DEC](#) ont indiqué que la productivité de la main-d'œuvre des entreprises qu'elles soutiennent dépasse celle des entreprises qu'elles ne soutiennent pas, l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) ajoutant que les entreprises recevant son soutien affichent aussi une croissance plus élevée de leurs ventes et une plus grande longévité que les entreprises ne recevant pas son soutien. [CanNor](#) a fait observer que 79 % des entreprises autochtones qu'elle a appuyées sont toujours en activité, et l'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a mentionné que le rendement de chaque dollar investi en Nouvelle-

Écosse s'élève à 5,40 dollars. [DEO – Alberta](#) a reconnu qu'il devrait suivre le rendement de ses investissements d'une façon ou d'une autre.

[FedDev Ontario](#) a souligné qu'elle a, depuis sa création en 2009, versé plus de 1,6 milliard de dollars, ce qui a généré plus de 2,4 milliards de dollars en fonds supplémentaires pour les entreprises. [Elle](#) a donné l'exemple du secteur manufacturier de l'Ontario, auquel elle a versé 462 millions de dollars; cet investissement a généré 1,76 milliard de dollars pour les entreprises du secteur.

Constatant leur capacité de financer des projets et d'atteindre des résultats dans le cadre de leurs budgets actuels, l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#), l'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#), l'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) et [FedNor](#) ont indiqué qu'elles étaient satisfaites du montant du financement qu'elles reçoivent. Toutefois, [CanNor](#) et [FedNor](#) ont dit qu'elles reçoivent beaucoup plus de demandes que ce à quoi elles peuvent répondre. L'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#), l'[APECA – Nouvelle-Écosse](#), [FedNor](#) et [FedDev Ontario](#) ont fait remarquer que du financement supplémentaire leur permettrait de soutenir plus de projets. De la même manière, [DEO – Alberta](#), [DEO – Manitoba](#) et [DEO – Colombie-Britannique](#) ont souligné que leurs budgets actuels ne leur permettent pas de répondre à toutes les demandes de financement qu'ils reçoivent et ont laissé entendre qu'ils profiteraient de plus de fonds. [DEO – Colombie-Britannique](#) a insisté sur le fait que son Initiative d'innovation dans l'Ouest reçoit trop de demandes.

En ce qui concerne les taux de défaut, l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a indiqué que le taux de défaut annuel par rapport à son portefeuille s'établit à 4 et 5 %, tandis que [DEC](#) a affirmé que son taux était de 3,9 % des contributions approuvées. Pour sa part, [FedDev Ontario](#) a fait savoir que son taux de défaut est inférieur à 5 %. [Elle](#) a expliqué que parce qu'elle avait été établie plus récemment que les autres agences fédérales de développement régional, bon nombre des entreprises qu'elle soutient ne sont pas encore rendues à l'étape du remboursement.

Enfin, en ce qui concerne les normes de services, l'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a indiqué que 90 % des demandes qu'elle reçoit sont normalement traitées selon ses normes de service, soit dans les 75 jours ouvrables. [Elle](#) a ajouté que ses gestionnaires de comptes offrent à ses clients de l'aide initiale et du soutien continu. [FedDev Ontario](#) a indiqué que toutes les demandes qui lui sont présentées sont traitées selon un processus transparent dans le cadre duquel n'intervient aucun tiers et que les demandeurs peuvent rencontrer un de ses agents.

LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Au sujet des moyens qu'elles prennent pour soutenir les entreprises dans les régions où elles sont présentes, les agences fédérales de développement régional ont fait part au Comité de leurs efforts pour faciliter l'accès au capital, promouvoir le commerce international, soutenir la recherche, le développement et la commercialisation, et encourager la diversification.

A. Accès au capital

Selon [FedNor](#), l'éloignement géographique peut amener les petites et moyennes entreprises du Nord de l'Ontario à rencontrer des difficultés lorsqu'elles souhaitent avoir accès à du capital; les investisseurs jugent souvent que ces entreprises représentent un risque élevé et peuvent refuser de leur accorder du financement. [DEO – Saskatchewan](#) a expliqué qu'il fournissait aux petites et moyennes entreprises de la Saskatchewan du capital pour les aider à percer les marchés internationaux. De son côté, [DEO – Manitoba](#) a dit que les innovateurs du Manitoba ont difficilement accès à du capital, surtout pour passer à une taille supérieure; leur incapacité de croître nuit à leur expansion sur les marchés autres que les États-Unis et limite leur productivité.

Constatant l'importance que revêt le capital pour l'innovation et la commercialisation, [DEO – Saskatchewan](#) a indiqué que certaines innovations réalisées en Saskatchewan ne peuvent pas être commercialisées en raison d'un manque de capital. [Il](#) a souligné le besoin particulier de ce qu'il qualifie de capital patient, laissant entendre qu'un investissement triennal n'est souvent pas suffisamment long pour permettre la commercialisation des innovations. [DEO – Colombie-Britannique](#) a aussi décrit le manque de capital comme étant une limite à la commercialisation; en ce qui concerne les efforts pour attirer du capital de risque, [il](#) a fait état de son travail avec les investisseurs en capital de risque et le réseau des investisseurs providentiels de la Colombie-Britannique, et du fonds de capital-risque de 100 millions de dollars de la province. L'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a attribué la récente réussite de la région de l'Atlantique à attirer du capital de risque à l'Atlantic Venture Forum, qui cible les investisseurs providentiels et les autres investisseurs désireux de profiter des possibilités qui s'offrent dans le Canada atlantique.

En ce qui concerne l'investissement étranger, [DEO – Colombie-Britannique](#) a parlé de HQ Vancouver, une initiative conjointe entre DEO, la province de la Colombie-Britannique et le Business Council of British Columbia, qui vise à encourager les entreprises – surtout les entreprises asiatiques – à établir leur siège social dans les basses-terres continentales de Vancouver. Selon [lui](#), l'initiative cible souvent les riches qui n'effectuent pas nécessairement d'investissements à Vancouver, mis à part y posséder des biens immobiliers.

Selon [DEO – Colombie-Britannique](#), les gouvernements peuvent être une importante source de capital en Colombie-Britannique. Donnant des exemples de projets dans le cadre desquels le gouvernement a investi, [il](#) a cité le projet d'énergie propre du site C sur la rivière de la Paix, l'agrandissement du port de Prince Rupert et du terminal à conteneurs de Roberts Bank, le projet T2 dans les basses-terres continentales de Vancouver, le prolongement du pipeline Trans Mountain et le transport de passagers, notamment le remplacement du tunnel Massey et la ligne Evergreen entre Coquitlam et Vancouver.

B. Commerce international

[DEO – Manitoba](#) et [DEO – Saskatchewan](#) ont expliqué que les exportations revêtent de l'importance pour les économies du Manitoba et de la Saskatchewan. [DEO –](#)

[Alberta](#) a affirmé que l'Alberta est le troisième exportateur de produits agricoles et agroalimentaires en importance au Canada et que – si la valeur est ajoutée avant l'exportation – l'augmentation des exportations de produits agricoles pourrait compenser une partie de la diminution de la valeur des exportations gazières et pétrolières de la province. [DEO – Manitoba](#) a dit que le secteur agricole du Manitoba pourrait être en mesure d'augmenter ses exportations et [il](#) a laissé entendre que la participation de la province à l'accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest fera augmenter les échanges commerciaux du Manitoba avec les autres provinces et territoires.

Pour sa part, [DEO – Saskatchewan](#) a indiqué que la Saskatchewan exporte 86 % de tout ce qu'elle cultive, ce qui suppose la mise en place d'une infrastructure — surtout dans la région nordique de la province – pour transporter les produits de la province. [Il](#) a fait observer que les plus importantes exportations de la Saskatchewan sont l'huile brute de pétrole, la potasse, les graines de canola, les lentilles, le blé, les pois et l'uranium. Aussi, [il](#) a fait remarquer que les avancées dans le secteur agricole traditionnel, comme les nouvelles variétés de cultures et les technologies agricoles plus novatrices, ont entraîné une hausse des exportations de la province. Enfin, [il](#) a fait observer qu'en dépit de la dissolution de la Commission canadienne du blé, les exportations de blé de la Saskatchewan ont fortement augmenté.

Selon l'[APECA – Nouvelle-Écosse](#), il est important d'augmenter le nombre d'entreprises prêtes à exporter dans les secteurs traditionnels de la Nouvelle-Écosse, comme les pêches et l'agroalimentaire; [elle](#) a mentionné que les exportations de fruits de mer de la province avaient augmenté. Aussi, [elle](#) a laissé entendre qu'il faudrait accorder une attention spéciale à la création de produits à valeur ajoutée qui permettraient aux entreprises néo-écossaises de profiter de possibilités supplémentaires. L'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a affirmé que les secteurs de l'aérospatiale et de la fabrication de pointe comptaient pour 18 % des exportations de la province et que le secteur alimentaire représentait quant à lui plus de la moitié des exportations de l'Île et 18 % de son produit intérieur brut. [Elle](#) a souligné son travail avec la province et l'équipe Trade Team P.E.I., qui vise à augmenter les exportations par l'intermédiaire de missions commerciales et d'autres activités.

[DEO – Colombie-Britannique](#) a expliqué que même si les accords commerciaux internationaux sont importants, les petites et moyennes entreprises de la Colombie-Britannique ont besoin de services de préparation à l'exportation coordonnés. [Il](#) a donné l'exemple de Small Business B.C., qu'il finance de concert avec ses sociétés d'aide au développement des collectivités et la province de la Colombie-Britannique dans le but d'aider les petites et moyennes entreprises à mieux se préparer à l'exportation. [Il](#) a aussi fait observer qu'à l'instar du ministère du Commerce international de la Colombie-Britannique et d'Affaires mondiales Canada, il fait partie d'un réseau commercial régional qui cherche à coordonner les activités de promotion du commerce. [DEO – Saskatchewan](#) a affirmé qu'il ne compte pas de programme voué à l'expansion du commerce et des marchés. [DEO – Colombie-Britannique](#) et [lui](#) ont indiqué que seulement une petite part de leur financement vise à aider les petites et moyennes entreprises à percer les marchés internationaux.

[DEO – Saskatchewan](#) et [DEO – Colombie-Britannique](#) ont fait observer que les États-Unis sont le plus important marché international de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Selon [DEO – Manitoba](#), à l'extérieur de Winnipeg, c'est dans le Midwest américain que se trouvent les grands marchés les plus près des entreprises manitobaines. [DEO – Saskatchewan](#) a souligné que même si la plupart des exportations de la Saskatchewan sont destinées aux États-Unis, les marchés en développement, telles la Chine et l'Inde, gagnent en importance; il a toutefois affirmé qu'il aurait besoin de l'aide d'Affaires mondiales Canada pour accroître son accès au marché de l'Inde. De la même manière, [DEO – Manitoba](#) a décrit la Chine et le Japon comme étant des marchés internationaux de premier ordre, et [DEO – Colombie-Britannique](#) a indiqué qu'en 2015, 52 % des exportations de la Colombie-Britannique étaient destinées aux États-Unis, et 38 %, aux marchés asiatiques. L'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a laissé entendre que l'Île devrait diversifier ses marchés d'exportation afin d'éviter une dépendance excessive aux États-Unis.

En ce qui concerne l'accord sur le bois d'œuvre résineux entre le Canada et les États-Unis, et les conséquences possibles du non-renouvellement de l'accord bilatéral signé en 2006 sur le secteur forestier canadien, [DEO – Colombie-Britannique](#), [DEO – Alberta](#), [DEC](#), [FedNor](#) et l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) ont dit que le secteur forestier dans un certain nombre de provinces canadiennes pourrait en ressentir les effets négatifs. [DEC](#), en particulier, a fait état des difficultés qui pourraient surgir si les travailleurs du secteur québécois perdaient leur emploi et devaient s'en trouver un autre.

[DEC](#) et [FedNor](#) ont expliqué que les secteurs forestiers du Québec et de l'Ontario devraient se diversifier et ajouter plus de valeur à leurs exportations de bois d'œuvre si l'accord sur le bois d'œuvre résineux entre le Canada et les États-Unis venait à échéance sans être renouvelé. Elles ont affirmé qu'elles travaillaient avec ces secteurs à cette fin. L'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a fait observer que la faible valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain pourrait permettre au secteur forestier du Nouveau-Brunswick de demeurer concurrentiel en l'absence d'un accord sur le bois d'œuvre résineux avec les États-Unis.

C. Recherche, développement, innovation et commercialisation

Abordant la question de la recherche, l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a constaté que le niveau d'innovation dans l'Île est sous-optimal et a indiqué qu'elle soutient la recherche et le développement touchant l'alimentation effectués dans la province par l'intermédiaire du Food Island Partnership. L'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a fait état de l'excellence des universités du Nouveau-Brunswick pour ce qui est de la recherche en matière de santé, notamment sur le cancer, les analyses prédictives et la thérapie génétique. [DEO – Saskatchewan](#) a affirmé que ses efforts pour améliorer l'accès au capital et verser des fonds à la recherche et au développement sont importants pour que la Saskatchewan puisse augmenter sa production à valeur ajoutée.

En ce qui concerne les partenariats visant à favoriser l'innovation et la commercialisation, l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) et [FedDev Ontario](#) ont mis en valeur leur travail en vue de créer de tels partenariats, notamment entre les entreprises, les

universités, les instituts de recherche et les gouvernements. L'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a mentionné que les chefs d'entreprises actuels et passés ayant connu du succès dans le secteur des technologies de l'information et des communications ont agi à titre de mentor pour le nouvel écosystème des entreprises en démarrage en émergence dans ce secteur au Nouveau-Brunswick. [DEO – Colombie-Britannique](#) a dit que c'est par des événements comme le Forum sur l'innovation dans l'Ouest et au titre du Programme des retombées industrielles et technologiques du Canada qu'il essaie de jumeler des petites et moyennes entreprises à des entrepreneurs, et ce, afin que ces entreprises puissent devenir des fournisseurs en matière de défense.

En ce qui concerne les incubateurs et les accélérateurs, l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a souligné le soutien qu'elle apporte à l'écosystème des entreprises en démarrage, des incubateurs, des accélérateurs et des instituts de recherche du Nouveau-Brunswick. [DEC](#) a constaté qu'on lui a demandé, pendant les consultations menées en 2016, de soutenir, entre autres choses, la modernisation des technologies et de l'équipement, les incubateurs et les accélérateurs. [FedNor](#) a expliqué que des grappes d'innovation émergeaient en Ontario dans des secteurs comme les soins de santé et la technologie verte.

Selon [FedDev Ontario](#), près de la moitié de la recherche et du développement se font en Ontario, et la province affiche le plus haut taux de réussite des études universitaires du Canada et le nombre le plus élevé d'universités et de collèges du pays. L'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a souligné que la Nouvelle-Écosse comptait le plus grand nombre d'universités par habitant et a parlé de l'écosystème des entreprises en démarrage de la province, en mettant tout particulièrement l'accent sur les secteurs des technologies de l'information et des communications, des sciences de la nature et des technologies océaniques qui ont un potentiel de croissance et d'innovation.

D. Diversification

[DEO – Colombie-Britannique](#) a fait observer que le secteur des services de la Colombie-Britannique compte pour 76 % du produit intérieur brut de la province et a mentionné plus particulièrement les secteurs des finances, de l'expédition, du génie, de l'éducation, de la production cinématographique, du tourisme et de la haute technologie. [Il](#) a fait remarquer que les économies des basses-terres continentales et du Sud de l'île de Vancouver sont diversifiées par comparaison avec celles des collectivités rurales de la province, qui dépendent des ressources naturelles.

[CanNor](#) a affirmé que le secteur public représente 30 % du produit intérieur brut collectif des trois territoires; le secteur de l'extraction des ressources représente 19 % à lui tout seul, et les secteurs de la construction, de l'immobilier et du transport, le reste.

Selon [DEC](#), Québec compte trois types d'économies régionales — axée sur les ressources, manufacturière et urbaine —, et près de 50 % du produit intérieur brut de la province est généré par les petites et moyennes entreprises.

En ce qui concerne l'importance économique des secteurs des ressources dans l'Ouest canadien, [DEO – Saskatchewan](#) a indiqué que la production de ressources primaires représente 27 % du produit intérieur brut de la Saskatchewan et que l'économie diversifiée de la province l'a peut-être amenée à se classer parmi les provinces productrices de pétrole les moins touchées par le récent déclin des prix des produits de base. [Il](#) a dit que la Saskatchewan est le plus important producteur agroalimentaire du Canada et que le secteur agricole traditionnel de la province côtoie un secteur manufacturier à valeur ajoutée qui comprend la transformation des aliments et la fabrication d'équipements agricoles.

[DEO – Manitoba](#) a laissé entendre que, parmi les provinces de l'Ouest du Canada, le Manitoba est celui qui a l'économie la plus diversifiée et la moins dépendante aux ressources; aucun secteur ne représente plus de 12 % du produit intérieur brut de la province. [DEO – Colombie-Britannique](#) a fait observer que, lorsqu'on la compare aux autres provinces de l'Ouest, la Colombie-Britannique semble moins touchée par le récent déclin des cours du pétrole.

[DEO – Colombie-Britannique](#) a indiqué que le secteur du logement de la Colombie-Britannique représentait potentiellement un risque. Selon [lui](#), ce secteur représente de 35 à 40 % du produit intérieur brut récent de la province; sans lui, la croissance aurait été de moins de 2 % et non de 3 %. [Il](#) a souligné que les prix élevés des logements ont un impact négatif sur l'investissement dans les entreprises et a mentionné qu'il sera difficile de continuer de faire croître l'économie de la Colombie-Britannique s'ils continuent d'augmenter. [Il](#) a aussi souligné que les récents efforts pour réduire la demande dans les marchés britanno-colombiens — par exemple, la taxe sur les transferts de propriété s'appliquant aux entités étrangères et la taxe sur les logements vacants — n'ont peut-être pas encore eu d'effets sur ces marchés.

Faisant observer que l'économie de certaines collectivités dépend en partie d'un seul secteur des ressources, ce qui peut être problématique lorsque les prix des produits de base diminuent, [FedNor](#) a affirmé que l'économie du Nord de l'Ontario a été négativement touchée par les ralentissements observés dans les secteurs de l'exploitation minière, de l'acier et des forêts. [Elle](#) a indiqué que les économies des collectivités dépendant d'un seul secteur sont de nature cyclique et que leur diversification devrait passer par la création de projets nouveaux et novateurs dans les secteurs non traditionnels. De la même manière, [DEC](#) a insisté sur l'importance de la diversification dans les collectivités qui ne dépendent que d'un seul secteur et a dit qu'elle soutient la diversification en effectuant des investissements prenant appui sur les avantages régionaux existants et en aidant les collectivités dépendant d'un seul secteur à se doter d'une économie plus diversifiée.

L'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#) a indiqué que Terre-Neuve-et-Labrador dépend traditionnellement des secteurs de la pêche, de l'exploitation minière et des forêts et qu'elle a récemment été touchée par le cycle d'expansion et de ralentissement dans le secteur pétrolier et gazier. L'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a insisté sur l'importance d'aider les secteurs traditionnels, comme la pêche et l'agriculture, à passer des secteurs

axés sur les produits de base à des secteurs diversifiés à valeur ajoutée. [Elle](#) a aussi proposé la diversification comme solution au taux élevé de chômage dans l'Île.

LE SOUTIEN AUX SECTEURS PARTICULIERS

Pendant leur comparution, les agences fédérales de développement régional ont parlé au Comité des besoins et des défis de différents secteurs. Plus particulièrement, elles ont discuté : des services, surtout dans le secteur du tourisme; de la fabrication; des ressources, y compris le pétrole et le gaz naturel, les mines et l'agriculture; et des sciences et de la technologie, y compris la recherche en santé, les technologies océanologiques et les technologies propres.

A. Services

L'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a expliqué que le secteur du tourisme représente 7 % du produit intérieur brut de l'Île-du-Prince-Édouard et que, bien que la baisse de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain entraîne une augmentation du nombre de visiteurs américains dans la province, le secteur a besoin, pour croître, de touristes d'autres pays. [Elle](#) a parlé du Partenariat du tourisme du Canada atlantique, qu'elle finance avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et le secteur du tourisme de la province, et qui vise le développement des activités touristiques.

L'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a dit qu'elle cofinance des projets avec le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick, et que l'un des défis qu'elle doit relever consiste à offrir des produits expérientiels qui attireront les touristes dans la province. De même, l'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a indiqué que les produits alimentaires et les vins de la Nouvelle-Écosse font l'objet d'efforts de marketing, l'objectif étant de faire du tourisme culinaire un secteur solide dans la province.

Selon l'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#), la croissance du secteur touristique à Terre-Neuve-et-Labrador est difficile parce que certains des commerces du secteur, comme les hôtels et les entreprises de location de voitures, ne peuvent pas répondre entièrement à la demande au plus fort de la saison, mais n'ont pas ou presque pas de clients le reste de l'année. L'[agence](#) a ajouté qu'elle travaille avec ses partenaires provinciaux et sectoriels à étendre au printemps et à l'automne la saison touristique de Terre-Neuve-et-Labrador.

Au sujet du tourisme dans les territoires du Canada, [CanNor](#) a signalé que certaines niches – comme l'observation des aurores boréales – connaissent de plus en plus de succès. En particulier, [elle](#) a mentionné que la croissance du secteur touristique dans les Territoires du Nord-Ouest est attribuable en partie au ciblage du marché chinois; un grand hôtel a d'ailleurs ouvert ses portes à Yellowknife pour accueillir les nouveaux touristes.

[CanNor](#) a expliqué que le secteur du tourisme au Yukon est robuste grâce à l'histoire et à la culture du territoire, et à l'essor de l'écotourisme et du tourisme autochtone. De plus, le Yukon est relativement accessible pour les touristes grâce à son réseau routier, au port en eau profonde de Skagway et à la route de l'Alaska.

Au Nunavut, [CanNor](#) finance la Nunavut Arts and Crafts Association, qui permet aux artistes locaux de vendre leurs œuvres aux touristes dont le navire de croisière fait escale à Cambridge Bay. Selon l'[agence](#), le Nunavut est toutefois plus difficile d'accès que certaines autres régions du Nord canadien, ce qui nuit à son secteur touristique. [CanNor](#) travaille donc à établir l'infrastructure communautaire nécessaire au tourisme, en plus de travailler avec Parcs Canada à promouvoir les parcs du Nord du pays.

Enfin, [FedDev Ontario](#) a expliqué que l'économie de l'Ontario devient de plus en plus axée sur les services et le savoir, et que, dans le Sud de l'Ontario, les secteurs de l'automobile et de la fabrication sont en transition.

B. Fabrication

Selon [FedNor](#), les entreprises de fabrication sont moins présentes dans le Nord de l'Ontario que dans le reste de la province, et elles y sont moins nombreuses, proportionnellement, à vendre leurs produits à l'extérieur de la région. L'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a dit que l'aérospatiale et la fabrication de pointe étaient des secteurs émergents à l'Île-du-Prince-Édouard, et [DEO – Colombie-Britannique](#) a expliqué qu'il priorise le soutien à l'approvisionnement militaire parce que le secteur de la défense présente du potentiel pour les petites et moyennes entreprises de la Colombie-Britannique.

C. Ressources

Selon l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#), il y a des raisons d'ordre anecdotique de croire que la chute récente du prix de l'énergie a eu un impact négatif sur les secteurs de la fabrication et des services professionnels de l'Île-du-Prince-Édouard; les effets concrets sur l'économie de la province ne sont toutefois pas encore connus avec certitude.

De même, l'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#) a expliqué que la chute récente du prix de l'énergie a eu des retombées négatives à Terre-Neuve-et-Labrador; alors qu'il représentait auparavant près du tiers des recettes de la province, le secteur pétrolier ne représente plus aujourd'hui que 9 % de ces entrées de fonds. L'[agence](#) a indiqué que, comme les habitants sont moins nombreux à aller travailler en Alberta ou en Ontario, l'embauche de travailleurs qualifiés est maintenant plus facile à Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui profite aux projets d'infrastructure et d'exploitation minière. L'[APECA](#) a dit que le secteur de l'énergie de Terre-Neuve-et-Labrador présente un potentiel à long terme, et qu'il se concentre actuellement sur l'hydroélectricité et le pétrole extracôtier. [Elle](#) a nommé plusieurs facteurs dont dépend l'avenir de l'exploitation du pétrole en mer : la capacité d'attirer l'exploration; la compétitivité au chapitre du développement des projets; et l'investissement dans les innovations techniques conçues pour l'Arctique et les environnements marins hostiles.

[DEO – Alberta](#) a dit que les producteurs de pétrole du Canada touchent un prix plus bas, par baril, que les producteurs américains, et que l'investissement de capitaux dans le secteur pétrolier et gazier de l'Alberta a chuté de 50 milliards de dollars chaque année de 2014 à 2016. Selon le [Ministère](#), ce secteur gagnerait à diversifier ses marchés,

à réduire son empreinte écologique et à exporter davantage de pétrole par oléoduc. [Il](#) s'attend à ce que la production des sables bitumineux augmente par rapport aux niveaux de 2015, et a parlé de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance, qui réunit de grands exploitants canadiens des sables bitumineux afin de créer de nouvelles technologies. Enfin, le [Ministère](#) a mentionné qu'aucun secteur ne pourra remplacer à lui seul le pétrole et le gaz naturel, qui représentent plus de 20 % du produit intérieur brut de la province. Selon lui, les deux grands défis de l'Alberta sont la diversification de son économie et la mise au point de nouvelles technologies pour améliorer le rendement environnemental du secteur pétrolier et gazier.

[CanNor](#) a signalé qu'il y a du pétrole dans le Nord du Canada, mais que l'infrastructure d'extraction et de transport y est inadéquate. [Elle](#) a avancé que la lenteur de la croissance dans le secteur minier du Nord, par rapport aux dernières années, est imputable à la faiblesse du prix des produits de base, et que les territoires du Canada doivent diversifier leur économie, innover et optimiser l'exploitation de leurs ressources naturelles. L'[agence](#) a informé le Comité qu'une grande mine de métaux communs fermera bientôt au Yukon, ce qui aura un impact à la baisse sur le produit intérieur brut du territoire; cependant, de nouveaux projets, dont une mine d'or et une mine de cuivre commun, viendront contrer cet effet négatif.

[DEO – Saskatchewan](#) a affirmé que la baisse récente du cours des produits de base, surtout le pétrole et la potasse, représente un défi pour la Saskatchewan; le secteur pétrolier et gazier est responsable de 15 % du produit intérieur brut de la province, et la production des ressources, de 27 %. Évoquant une fusion récente dans le secteur de la potasse en Saskatchewan, le [Ministère](#) a dit que les agriculteurs de la province craignent une baisse de la concurrence entre les détaillants d'engrais et d'éléments nutritifs. [Il](#) a aussi indiqué que l'économie de la Saskatchewan pourrait tirer profit de l'extraction des métaux de terres rares, comme le zinc et l'or, ainsi que d'une nouvelle mine de diamants potentielle. [Il](#) a discuté de la possibilité de diversifier le secteur agricole de la Saskatchewan, et mentionné en particulier le Global Institute for Food Security, qui investit dans les entreprises agrobiologiques, et Ag-West Bio, qui fait la promotion de la biotechnologie de la Saskatchewan partout dans le monde.

[FedDev Ontario](#) a expliqué que le prix de l'énergie est élevé en Ontario, ce qui augmente les coûts d'exploitation dans la province, mais que les entreprises ne quittent pas le Sud de l'Ontario pour autant. Selon [FedNor](#), le prix de l'énergie est relativement plus élevé dans le Nord de la province, ce qui n'est pas sans [préoccuper](#) cette région, où les principaux secteurs ont de grands besoins d'énergie. Il en résulte souvent que les entreprises du Nord ne peuvent pas se permettre de saisir les occasions de croissance. Selon [FedNor](#), le secteur minier du Nord de l'Ontario a du potentiel grâce à l'ampleur des ressources minérales dans la région et à l'augmentation de la demande des minéraux dans le monde. [Elle](#) estime que les entreprises minières du Nord de l'Ontario sont novatrices et chevronnées, et que le développement du Cercle de feu est une occasion comme on en voit peu chaque génération. [Elle](#) a ajouté que la croissance du secteur agricole du Nord ontarien est attribuable au faible prix des terres et à la prolongation de la saison de croissance, qui permet la culture de plantes différentes.

Après avoir rappelé que les oléoducs ne relèvent pas de leur mandat, l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#), l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#), [FedDev Ontario](#) et [DEO – Saskatchewan](#) ont fait des remarques générales sur le projet de l'oléoduc Énergie Est. L'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) et l'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) ont avancé que le projet pourrait ouvrir des possibilités, et notamment créer des emplois pendant la construction et lorsque l'oléoduc sera opérationnel. [FedDev Ontario](#) a dit que le projet aurait des retombées positives en Ontario, mais que la plupart des emplois de construction seraient créés au Québec. Selon [DEO – Saskatchewan](#), le projet profitera à la Saskatchewan de deux façons : il créera de l'emploi et permettra l'exportation du pétrole de la province. [DEO – Colombie-Britannique](#) a affirmé qu'il serait profitable au Canada – et aux collectivités le long du oléoduc – que le pétrole puisse atteindre plus facilement les ports maritimes. Notamment, la suppression de certains obstacles à la participation des Premières Nations aux projets d'oléoducs serait [bénéfique](#) aux collectivités autochtones situées à proximité.

Sans traiter en particulier du projet Énergie Est, [DEO – Alberta](#) a signalé que l'accès limité aux oléoducs est l'occasion d'accroître les quantités de pétrole transportées par train, et que les projets d'oléoducs doivent prendre en compte les conséquences environnementales et sociales.

[DEO – Alberta](#), [DEO – Colombie-Britannique](#) et [DEO – Saskatchewan](#) ont indiqué que les provinces de l'Ouest du Canada connaissent une période de ralentissement économique attribuable surtout aux difficultés du secteur pétrolier et gazier, lesquelles sont partiellement causées par la chute du prix des produits de base. [DEO – Colombie-Britannique](#) a expliqué que, à moins que le gouvernement ne le lui demande, il ne peut pas mettre en œuvre des programmes d'adaptation pour les collectivités touchées par la chute du prix ou des ventes des produits de base.

[DEO – Colombie-Britannique](#) a dit que le secteur forestier de la Colombie-Britannique traverse une période d'incertitude pour deux raisons : une infestation du dendroctone du pin ponderosa qui réduit la quantité du bois d'œuvre; et la fin de l'accord sur le bois d'œuvre conclu en 2006 entre le Canada et les États-Unis. Le [Ministère](#) a avancé que la baisse de la demande de charbon a eu un impact négatif sur l'économie de la Colombie-Britannique. Enfin, il a signalé qu'il travaille avec les sociétés minières de la province à l'intégration des petites et moyennes entreprises aux chaînes d'approvisionnement, pour plus d'efficacité et d'innovation.

D. Science et technologie

L'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a parlé de l'importance des biosciences pour l'Île-du-Prince-Édouard, et l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a insisté sur l'émergence, au Nouveau-Brunswick, du secteur du savoir. [FedNor](#) a dit que le secteur émergent des recherches en santé a du potentiel, mais qu'il a besoin d'un meilleur accès aux capitaux. Quant à [DEO – Saskatchewan](#), il a mentionné que le secteur des sciences et de la technologie de la Saskatchewan, grâce par exemple à l'Organisme de recherche sur les vaccins et les maladies infectieuses, aide à diversifier l'économie de la province.

L'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a mentionné l'importance grandissante, en Nouvelle-Écosse, du secteur des océans; celui-ci emploie 35 000 personnes et représente 12 % du produit intérieur brut de la province. L'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#) a aussi mentionné le secteur des technologies océanologiques de Terre-Neuve-et-Labrador, qui fait l'objet d'investissements de recherche et développement de plus de 30 millions de dollars chaque année.

[DEO – Alberta](#) a nommé les technologies de l'information et des communications, la nanotechnologie, les sciences de la vie et les produits pharmaceutiques au nombre des secteurs émergents importants en Alberta, et [DEO – Manitoba](#) a fait valoir que les températures froides du Manitoba sont favorables à l'établissement de centres d'essais à l'eau froide.

[DEO – Saskatchewan](#) et [DEO – Colombie-Britannique](#) ont fait remarquer que les agences fédérales de développement régional se sont engagées collectivement à doubler leur financement global des projets d'énergie propre, et [DEO – Saskatchewan](#) a précisé qu'une partie des fonds de l'Initiative d'innovation dans l'Ouest sera consacrée aux technologies propres. [DEO – Alberta](#) a expliqué que, depuis 2013, il a financé, à hauteur d'environ 40 millions de dollars, 29 projets de mise au point de technologies propres; bon nombre d'entre elles présentent d'ailleurs un potentiel d'exportation. [CanNor](#) a dit que, sur les 60 projets de technologie propre qu'il a reçus, 11 ont été financés.

L'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a affirmé que, dans certains nouveaux secteurs, comme les technologies propres, les entreprises de la Nouvelle-Écosse augmentent leur part de marché internationale. [Elle](#) a donné l'exemple de CarbonCure, qui remet en état les usines de production du béton en y intégrant une technologie de recyclage du dioxyde de carbone. [FedNor](#) a parlé des investissements importants que le secteur forestier de l'Ontario fait dans les produits forestiers à valeur ajoutée et dans les nouvelles technologies propres, investissements qui améliorent les opérations, créent de l'emploi et font grandir les entreprises.

L'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a mentionné que la technologie propre présente un potentiel de croissance important au Nouveau-Brunswick, comme en témoigne le Groupe d'innovation du réseau intelligent de la province. L'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a dit de l'Île qu'elle est un chef de file mondial de l'énergie renouvelable, ce qu'elle a illustré par l'exemple de l'Institut canadien de l'énergie éolienne, qui se trouve à l'Île-du-Prince-Édouard, et d'Aspin Kemp & Associates, une entreprise qui, financée par l'APECA, est à la fine pointe mondiale du développement de solutions de gestion et de stockage de l'énergie pour les industries navale, pétrolière et gazière.

L'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a parlé de la présence commerciale importante établie par la Première Nation Membertou, au Cap-Breton, et expliqué que le Nova Scotia Mi'kmaq Energy Innovation Summit aura lieu dans cette ville.

[DEO – Colombie-Britannique](#) a affirmé que, avec Affaires autochtones et du Nord Canada, il soutient les projets d'énergie propre dans le cadre de l'Initiative sur l'énergie propre pour les Autochtones de la Colombie-Britannique. [DEO – Alberta](#) a parlé de sa

participation à un projet qui, par un processus qu'on appelle la biométhanisation, transforme les rebuts en produits énergétiques utilisables. Selon le [Ministère](#), le secteur de l'environnement – qui regroupe les entreprises de remédiation des sols, de lutte aux changements climatiques, de traitement de l'eau et de gestion des déchets – occupe une place importante en Alberta. Quant à lui, [DEO – Manitoba](#) a évoqué le secteur émergent des biocomposites, qui transforme les déchets agricoles en biofibre de fabrication.

En plus de dire que la Saskatchewan est un chef de file de l'innovation dans les secteurs traditionnels, [DEO – Saskatchewan](#) a mentionné les entreprises de biotechnologie agricole et d'énergie de la province, ainsi que son secteur de captage et de stockage du carbone. Sur ce dernier sujet, le [Ministère](#) a décrit la technologie utilisée à l'unité 3 de la centrale de Boundary Dam, et signalé son potentiel d'exportation, particulièrement en Chine.

Enfin, [DEC](#) a expliqué que certains de ses programmes soutiennent les entreprises d'électrification du transport et de l'infrastructure de transport au Québec.

LE SOUTIEN À DES COLLECTIVITÉS ET À DES GROUPES PARTICULIERS

Les agences fédérales de développement régional ont informé le Comité du soutien qu'elles apportent à des collectivités et à des groupes particuliers, comme les peuples autochtones, les travailleurs et les régions à connectivité ou infrastructure limitée.

A. Peuples autochtones

Discutant de son travail auprès des peuples autochtones, [DEO – Saskatchewan](#) a souligné que 178 000 des 1,14 million d'habitants de la Saskatchewan, ou 15,6 %, sont Autochtones. [Il](#) a insisté sur l'importance de travailler avec les Autochtones à améliorer leurs résultats économiques, pour catalyser des progrès sociaux et communautaires. Le [Ministère](#) a parlé de son appui à la formation professionnelle et à la croissance économique des Autochtones, appui qui est conçu pour accroître la participation des peuples autochtones au marché du travail et améliorer leur niveau de vie en Saskatchewan. Enfin, [il](#) a décrit les écarts socio-économiques importants qu'on observe entre les populations autochtones et non autochtones de la province, et a [expliqué](#) qu'il essaie d'adopter une « perspective autochtone » pour beaucoup de ses activités.

[DEO – Colombie-Britannique](#) a signalé qu'il travaille avec les collectivités autochtones à l'acquisition de compétences et à la formation à l'entreprise afin que les particuliers et les entreprises des Premières Nations puissent mieux participer à l'économie de la Colombie-Britannique. [Il](#) a fait valoir que les initiatives et projets de développement économique doivent respecter les normes environnementales et culturelles autochtones. [DEO – Manitoba](#) a dit de la population autochtone du Manitoba qu'elle est plus jeune que le reste de la population de la province, et que ces jeunes ont besoin d'aide pour s'intégrer pleinement à la main-d'œuvre provinciale.

[DEO – Manitoba](#) a indiqué que les pénuries de main-d'œuvre au Manitoba sont gérées en partenariat avec les fournisseurs de formation autochtones, et [DEO – Colombie-Britannique](#) a signalé qu'il travaille à la promotion de l'acquisition de

compétences et à la formation à l'entreprise auprès des Autochtones. [Il](#) a ajouté qu'il finance diverses remorques itinérantes de formation dans les métiers, afin de fournir de la formation directement aux collectivités et aux jeunes des Premières Nations de la Colombie-Britannique.

L'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#) a dit qu'elle travaille avec les peuples autochtones à renforcer les capacités d'entreprise, à soutenir la planification et le mentorat en affaires, à améliorer l'infrastructure communautaire et à bâtir l'infrastructure nécessaire au développement industriel. [Elle](#) a expliqué que beaucoup de ses programmes au Labrador ciblent les Autochtones, puisque ceux-ci sont nombreux dans le territoire. L'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a dit qu'elle finance le Mi'kmaw Economic Benefits Office afin que les pratiques exemplaires soient diffusées dans les collectivités autochtones, et que celles-ci aient les compétences et la main-d'œuvre nécessaires pour profiter des grands projets.

De même, [FedNor](#) a affirmé que la population autochtone de l'Ontario est jeune, qu'elle connaît une croissance rapide et que l'apport des jeunes autochtones sera important au succès de l'économie de la province. [Elle](#) a signalé que, afin d'aider les 110 collectivités autochtones du Nord de l'Ontario, elle soutient la planification stratégique et l'établissement de bureaux de développement économique, d'incubateurs d'entreprises et d'infrastructures communautaires, dont des aéroports dans les collectivités éloignées.

[FedNor](#) a avancé que les collectivités autochtones préfèrent négocier elles-mêmes les accords d'extraction de ressources, et qu'Affaires autochtones et du Nord Canada [octroie](#) à cet égard du financement aux groupes autochtones.

Au sujet du processus de jalonnement électronique qu'élabore actuellement Affaires autochtones et du Nord Canada, [CanNor](#) a signalé qu'il faut tenir compte de la propriété et de l'utilisation des terres autochtones au Nunavut. [Elle](#) a ajouté que le plan d'aménagement des terres du Nunavut suppose la collaboration avec la Commission d'aménagement du Nunavut, et que la protection du caribou est une préoccupation constante des Inuits, le moratoire sur la chasse de cet animal empiétant en quelque sorte sur les droits des Autochtones. [CanNor](#) a parlé de l'importance, pour la protection du caribou, d'incorporer davantage à la fois le savoir traditionnel et les données scientifiques.

Sur la question du financement et des prêts, l'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#) a expliqué qu'elle étudie les projets autochtones au même titre que les autres lorsqu'elle établit ses plans et ses budgets. L'[APECA – Nouvelle-Écosse](#) a indiqué qu'elle avait investi 1,9 million de dollars l'année dernière dans des projets autochtones, l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#), qu'elle était en train d'étudier huit projets autochtones, et l'[APECA – Terre-Neuve-et-Labrador](#), qu'elle avait consacré un peu moins de 9 millions de dollars, sur les cinq dernières années, à 66 projets dans les collectivités autochtones.

[DEO – Saskatchewan](#) a déclaré que, en 2015-2016, il avait consenti 101 prêts pour le développement économique autochtone; quant à [DEO – Manitoba](#), il a octroyé 55 prêts totalisant 2 millions de dollars à des projets dans les collectivités autochtones du Manitoba, ce qui a créé ou soutenu 226 emplois à long terme.

[FedNor](#) a dit qu'elle a financé plus de 111 projets dans les collectivités autochtones, et [DEC](#), qu'elle a récemment mis en œuvre avec des groupes autochtones 19 projets qui totalisent 7 millions de dollars et ont permis de créer de 70 à 77 emplois dans le secteur du tourisme du Nord du Québec.

[DEO – Alberta](#) a fait remarquer que près de 15 % des Autochtones du Canada vivent en Alberta, et qu'[il](#) leur offre un soutien indirect par l'entremise d'Aide au développement des collectivités – Traité n° 7. [DEO – Saskatchewan](#) a signalé que, en 2015-2016, 450 des 3 444 clients de ses 12 sociétés d'aide au développement des collectivités étaient des Autochtones. [Il](#) a mentionné en particulier deux sociétés d'aide : celle de Beaver River, où 219 emplois ont été créés l'an dernier grâce à 103 prêts totalisant 4,2 millions de dollars; celle de Visions North, où 13 prêts de 767 000 dollars en tout ont créé sept emplois.

Selon [DEO – Saskatchewan](#), un sixième des projets acceptés lors du premier appel du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 visaient les collectivités autochtones ou du Nord de la Saskatchewan. [DEC](#) a dit qu'elle avait reçu 67 projets provenant de collectivités autochtones dans le cadre de ce programme.

Enfin, [DEO – Saskatchewan](#) a indiqué qu'il finance le Réseau de services aux entreprises autochtones, un organisme qui, de 2015 à 2016, a créé, préservé ou agrandi 113 entreprises, créé ou préservé 64 emplois et donné 62 formations en affaires à 163 participants.

B. Travailleurs

[FedNor](#) a signalé que le taux de chômage du Nord de l'Ontario varie de 8 à 11 % selon la localité, et [DEO – Alberta](#), que le chômage en Alberta a presque doublé depuis deux ans; il se chiffre maintenant à 8,4 %, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale. [DEO – Saskatchewan](#) a dit que le taux de chômage en Saskatchewan – 6,3 % – est en deçà de la moyenne nationale pour 2016, mais qu'il était bien plus bas avant la chute récente du cours du pétrole : il se chiffrait à 3,8 % en 2014. [DEO – Colombie-Britannique](#) a expliqué que le chômage, qui se chiffre à environ 6 % dans la province, est à la baisse dans les basses-terres continentales et le Sud de l'île de Vancouver, mais à la hausse dans d'autres régions.

[DEO – Manitoba](#) a affirmé que, en 2015, le Manitoba avait l'un des taux de croissance de l'emploi les plus élevés au Canada, et l'un des taux de chômage les plus bas, et que le taux de croissance économique de la province devrait être supérieur à la moyenne canadienne ces prochaines années. Cependant, [il](#) a reconnu que les régions de la province où le chômage est le plus élevé sont parfois aux prises avec des problèmes comme le faible statut socio-économique, l'isolement et le manque d'options d'emploi. Au nombre des mesures prises pour tenter de relever ces défis, le [Ministère](#) a cité sa participation au centre d'essai environnemental en aérospatiale de Thompson; au Collège universitaire du Nord; à sa société d'aide au développement des collectivités; au Conseil sectoriel du Nord du Manitoba, qui offre de la formation de la main-d'œuvre dans le secteur minier. [Il](#) a aussi mentionné ses activités visant à atténuer l'impact économique

de la fermeture du port de Churchill, et [signalé](#) que le gouvernement fédéral devra contribuer à la mise au point d'un plan à long terme pour cette localité.

Au sujet des pénuries de main-d'œuvre qualifiée et de l'importance d'attirer et de conserver des travailleurs spécialisés, l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a dit que le caractère saisonnier de l'emploi au Nouveau-Brunswick complique le décalage entre les compétences et les emplois disponibles dans cette province. [DEO – Colombie-Britannique](#) a signalé que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'aggrave en Colombie-Britannique, et [FedNor](#), que les employeurs du Nord de l'Ontario ont de la difficulté à recruter des travailleurs spécialisés, cette vaste région étant peu peuplée. [CanNor](#) a expliqué que le Nord du Canada reste aux prises avec une pénurie importante de professionnels qualifiés; la moitié des habitants du Nord en âge de travailler, et le quart des habitants du Nunavut, n'ont pas fait d'études postsecondaires, ce qui oblige les employeurs à faire venir des professionnels de l'extérieur.

L'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a affirmé que le secteur du tourisme de l'Île-du-Prince-Édouard a de la difficulté à recruter des travailleurs parce que la haute saison coïncide avec la période où les agriculteurs et les usines de poissons ont le plus besoin de main-d'œuvre. [DEO – Colombie-Britannique](#) a signalé que le secteur de la technologie de la Colombie-Britannique – mais non celui du génie et des mathématiques – connaît actuellement une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine du marketing, de la gestion et de la haute direction.

L'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#), l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) et [DEC](#) ont dit que le vieillissement de la population active causait des pénuries de main-d'œuvre à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Québec. Selon [DEO – Manitoba](#), la migration des Manitobains vers d'autres provinces, où ils trouvent de meilleurs salaires et des possibilités d'emploi diversifiées, contribue à la pénurie de travailleurs spécialisés et non spécialisés dans la province. Par contre, [CanNor](#) a dit que les personnes qui naissent dans le Nord du Canada préfèrent habituellement y rester. Pour [DEC](#), un des facteurs des pénuries de main-d'œuvre spécialisée qui s'observent dans certaines régions du Québec serait « le peu de relève entrepreneuriale ».

[DEC](#) et l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) ont insisté sur l'importance d'aider les jeunes du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard à rester dans la province; l'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a signalé que, à cette fin, elle soutient la croissance économique de l'Île, et particulièrement ses jeunes entreprises. De même, l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a fait valoir que, pour relever les défis posés par le vieillissement de la population active du Nouveau-Brunswick, il faut aider les petites et moyennes entreprises à prendre de l'expansion et à créer des emplois; ces emplois inciteront les travailleurs à rester dans la province et encourageront les immigrants à s'y installer.

Au sujet de l'immigration, l'[APECA – Nouveau-Brunswick](#) a parlé, dans le cadre de sa Stratégie pour la croissance de l'Atlantique, d'un projet pilote visant à attirer 2 000 immigrants primaires pour combler des besoins en compétences dans des créneaux particuliers. L'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a mentionné trois initiatives : elle collabore avec la Chambre de commerce de la région de Charlottetown, l'Université de

l'Île-du-Prince-Édouard et le Holland College au recrutement d'étudiants internationaux; elle fournit avec des tiers des services d'établissement et de conservation des travailleurs à l'intention des entrepreneurs; elle travaille avec les étrangers qui cherchent à investir – et souvent à s'établir – dans l'Île-du-Prince-Édouard. L'[APECA – Île-du-Prince-Édouard](#) a aussi parlé de P.E.I. Connectors, un programme qu'elle administre avec la Chambre de commerce de la région de Charlottetown et qui permet de jumeler des investisseurs étrangers potentiels avec des partenaires dans la province.

[DEO – Manitoba](#) a aussi préconisé la solution de l'immigration pour atténuer les pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs au Manitoba, et [il](#) a parlé des initiatives qu'il mène avec les établissements postsecondaires de la province et le gouvernement du Manitoba pour pallier le manque de travailleurs spécialisés chez StandardAero et Magellan. [Il](#) a décrit le partenariat par lequel, avec l'industrie et les fournisseurs de formation autochtones, il lutte contre les pénuries de travailleurs, et a donné l'exemple du centre de formation en aérospatiale Neeginan, qui fournit de la formation adaptée aux besoins des entreprises locales. Enfin, [DEO – Colombie-Britannique](#) a rappelé que, s'il peut fournir des biens d'équipement à l'appui des initiatives de formation, il ne peut pas donner la formation lui-même.

C. Infrastructure de connectivité et autre

[FedNor](#) a signalé que la faible population du Nord de l'Ontario entraîne des lacunes sur le plan de l'accès à large bande, du transport et des autres infrastructures; 29 des collectivités autochtones de cette région ne sont accessibles que par avion ou route d'hiver. [Elle](#) a ajouté que, depuis de nombreuses années, elle finance le développement de l'accès à large bande dans le Nord de l'Ontario, mais que le gouvernement fédéral a récemment annoncé un nouveau programme en la matière, et qu'elle ne veut pas empiéter sur ces efforts. [FedDev Ontario](#) a mentionné que l'accès à large bande est lacunaire dans certaines parties du Sud de l'Ontario, mais que le budget fédéral prévoirait des mesures à cet égard.

[CanNor](#) a rappelé que le Nord du Canada, comme celui de l'Ontario, est peu peuplé : il représente 40 % du territoire canadien, mais ses 75 collectivités ne comptent qu'une jeune population de 119 000 habitants, dont 49 % vivent dans les capitales des trois territoires. [Elle](#) a expliqué qu'il y a des manques de connectivité dans le Nord, mais que la situation [diffère](#) selon le territoire : la capacité de communication au Yukon est assez efficace, grâce au réseau de fibres optiques terrestre, et la connectivité est meilleure dans le Sud des Territoires du Nord-Ouest que dans le Nord, lequel – comme le Nunavut – est desservi par satellite. [CanNor](#) a aussi cité des études qu'elle a réalisées avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada sur les difficultés de la connectivité dans le Nord. [Elle](#) a mentionné que le projet de câble de l'Arctique pourrait aider à connecter le Nord, mais que d'autres idées et solutions font concurrence actuellement à cette initiative coûteuse, proposée il y a plusieurs années.

Pour [CanNor](#), le déficit d'infrastructure du Nord est un obstacle fondamental à la croissance économique. [Elle](#) a précisé que le réseau routier est plus vaste dans certains territoires que d'autres. Par exemple, toutes les collectivités du Yukon sauf une sont

desservies par une route, tout comme le Sud des Territoires du Nord-Ouest; par contre, le Nord de ce territoire et le Nunavut ne sont pas desservis par un réseau routier. [CanNor](#) a toutefois mentionné qu'on s'intéresse dans les Territoires du Nord-Ouest à trois corridors routiers : le premier se rendrait à la vallée du Mackenzie, reliant Yellowknife à Inuvik et à Tuktoyaktuk; le deuxième établirait une route toutes saisons jusqu'à Whati et un projet minier de la région; le troisième relierait le golfe du Couronnement au réseau routier du côté est du territoire. L'[agence](#) a affirmé que ces corridors transformeraient l'économie des Territoires du Nord-Ouest.

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Agence de promotion économique du Canada atlantique</p> <p>Lynne Beairsto, directrice des programmes et services généraux, Île-du-Prince-Édouard</p> <p>Patrick Dorsey, vice-président, Île-du-Prince-Édouard</p> <p>Kent Estabrooks, vice-président, Nouveau-Brunswick</p> <p>Kalie Hatt-Kilburn, directrice générale, Politiques, défense des intérêts et coordination pour la région du Nouveau-Brunswick</p> <p>Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</p> <p>Ryan Dunford, directeur général par intérim, Politiques et Orientation Stratégique (Ottawa)</p> <p>James Meddings, sous-ministre adjoint, Politiques et Orientation Stratégique (Ottawa)</p> <p>Jim Saunderson, sous-ministre adjoint, Région de l'Alberta</p> <p>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</p> <p>Manon Brassard, sous-ministre – présidente</p> <p>Marc Lemieux, directeur exécutif et dirigeant principal des finances</p> <p>Pierre-Marc Mongeau, vice-président, opérations</p>	2016/09/20	33
<p>Agence de promotion économique du Canada atlantique</p> <p>Peter Hogan, vice-président, Nouvelle-Écosse</p> <p>Chuck Maillet, directeur général des opérations régionales, Nouvelle-Écosse</p> <p>Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario</p> <p>Alain Beaudoin, vice-président, Politiques, partenariats et gestion de rendement</p> <p>Frank Lofranco, vice-président, Innovation commerciale et développement communautaire</p> <p>Nancy Horsman, présidente</p>	2016/09/21	34

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</p> <p>Ryan Dunford, directeur général par intérim, Politiques et Orientation Stratégique (Ottawa)</p> <p>France Guimond, sous-ministre adjointe par intérim, Région du Manitoba</p> <p>Rhonda Laing, directrice, Politique, planification et relations extérieures</p> <p>Doug Zolinsky, sous-ministre adjoint par intérim, Région de la Saskatchewan</p> <p>James Meddings, sous-ministre adjoint, Politiques et Orientation Stratégique (Ottawa)</p>	2016/09/21	34
<p>Agence canadienne de développement économique du Nord</p> <p>Janet King, présidente</p> <p>Ross Miller, dirigeant principal des finances et directeur des services ministériels</p> <p>Matthew Spence, directeur général, Bureau de gestion des projets nordiques</p> <p>Agence de promotion économique du Canada atlantique</p> <p>Ken Martin, vice-président, Terre-Neuve-et-Labrador</p> <p>Karen Skinner, directrice générale des opérations régionales, Terre-Neuve-et-Labrador</p> <p>Innovation, Sciences et Développement économique Canada</p> <p>Lisa Setlakwe, sous-ministre adjointe déléguée, Secteur de la politique stratégique, Innovation, Sciences et Développement économique Canada</p> <p>Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</p> <p>James Meddings, sous-ministre adjoint, Politiques et Orientation Stratégique (Ottawa)</p> <p>Gerry Salembier, sous-ministre adjoint, Région de la Colombie-Britannique</p> <p>Martin Sutherland, directeur, Politique, planification et relations extérieures</p> <p>Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario</p> <p>Aime Dimatteo, directeur général</p> <p>Lucie Perreault, directrice, Services généraux et politiques</p>	2016/09/22	35

PROCÈS-VERBAUX

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents ([séances n^{os} 33, 34 et 35](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
L'hon. Wayne Easter

